

Pratiques langagières de lycéens réunionnais, pratiques diglossiques ?

CLAUDINE BAVOUX
L.C.F.-U.M.R. 6058 DU C.N.R.S.
UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Cet article reprend sous une forme allégée et légèrement modifiée la communication¹ présentée en octobre 2000 au colloque *France, pays de contacts de langues* de l'Université de Tours. La partie non reprise, ou du moins largement réduite, concerne la description de la diglossie réunionnaise, utile dans le contexte du colloque de Tours, moins pertinente dans celui de publications réunionnaises. Si toutefois un lecteur souhaitait s'informer plus amplement sur la situation sociolinguistique réunionnaise, nous le renverrions aux actes (à paraître) du colloque de Tours et aux références bibliographiques du présent article.

LES RECHERCHES SUR LES PARLERS JEUNES À LA RÉUNION

L'existence de parlers jeunes s'impose avec moins d'évidence à La Réunion qu'en France métropolitaine, sans doute en raison de leur tardive émergence comme phénomène sociolinguistique et comme objet de représentations. Leur visibilité sociale est encore discrète.

C'est aussi un phénomène de faible extension : jusqu'à présent, l'existence de parlers jeunes n'est véritablement attestée à La Réunion qu'en milieu lycéen, dans un contexte bien particulier où a émergé, à partir des années 70, ce qu'on est fondé de considérer comme une culture juvénile. En dehors du milieu lycéen, partout où des jeunes se regroupent autour d'une activité

1. Titre de la communication : « Les parlers jeunes comme indice d'une évolution de la diglossie réunionnaise ».

susceptible de produire une culture originale, des enquêtes sont en cours, mais leur objet est plus problématique et surtout moins ancré dans la courte histoire de la culture juvénile de l'île.

L'équipe de chercheurs qui s'intéresse aux parlers jeunes de La Réunion s'est d'abord attachée à étayer par des enquêtes et des observations de terrain l'hypothèse de l'existence de parlers jeunes en milieu lycéen, en retenant des travaux d'Eliane Wolff le lien très fort qui, à La Réunion, relie la culture jeune à l'histoire très spécifique et très récente des lycées (jusqu'en 1967, on ne comptait dans l'île qu'un seul lycée). Ce n'est qu'après avoir attesté l'existence d'un parler jeune en milieu lycéen et après l'avoir partiellement décrit et caractérisé que l'équipe a pu commencer à envisager de comparer à cet étalon relativement fiable les parlers d'autres groupes observés en dehors des lycées, dans des filières professionnelles, dans des collèges, ou dans d'autres lieux, que ce soit la rue, les discothèques, les glaciers, les espaces consacrés à la glisse², au hip-hop, ou à la musique.

Dans leur article de 1998, « Le "français populaire" de jeunes de la banlieue parisienne, entre permanence et innovation », F. Gadet et B. Conein relevaient deux raisons d'étudier « la langue des jeunes » : la première est liée à un intérêt d'ordre linguistique, la deuxième à un intérêt d'ordre ethnographique. Il va de soi que le deuxième aspect se retrouve à La Réunion où les rituels de l'interaction, la valeur socio-identitaire des « façons de parler » constituent un objet d'observation et d'analyse à peine défriché par les chercheurs.

Sur le plan linguistique, les parlers jeunes réunionnais présentent une certaine spécificité puisqu'ils nous renseignent à la fois, à l'instar des parlers jeunes de France, sur la variation sociale et diachronique du français, mais aussi sur celle du créole, ces parlers étant – c'est une de leurs caractéristiques fondamentales – mélangés. Bien plus, ils sont l'indice d'une évolution du contact français / créole, d'un déplacement de la frontière qui, dans le système diglossique, sépare le français du créole. C'est ce dernier aspect que nous souhaitons développer ici, après avoir tenté d'éclairer la spécificité de la situation réunionnaise par un bref historique.

2. Voir DERHY, Yves, *Le vocabulaire de l'extrême*, Mémoire de maîtrise en Lettres Modernes, Université de La Réunion, 1997.

UN BREF HISTORIQUE DE LA SITUATION

A la fin du XIX^e siècle, au moment où s'est stabilisée la population immigrée (esclaves puis engagés), se met en place à La Réunion une situation dans laquelle R. Chaudenson voit une diglossie créole, ou franco-créole, c'est-à-dire un système dans lequel coexistent deux langues de statut inégal, avec, sur le plan fonctionnel, une distribution complémentaire dont le schéma fergusonien ne rend compte qu'imparfaitement. Dès leurs premières descriptions de la situation, M. Carayol et R. Chaudenson insistent sur le caractère flou de la répartition fonctionnelle de la diglossie réunionnaise et sont amenés à aménager la définition générale que donnait en 1959 C. Ferguson.

Pour les linguistes présents sur le terrain réunionnais dans les années '70, l'existence d'un système diglossique ne fait pas de doute, mais « le caractère le plus original de la situation est la présence d'une situation de continuum due, en particulier, à l'existence d'un sous-système que nous avons nommé "français créolisé" (Carayol et Chaudenson, 1973), pour marquer qu'il ne s'agit nullement des variétés décréolisées du type de celles qu'on nomme "créole de salon" ou "créole urbanisé" ». (Chaudenson, 1992, p. 32).

Du côté de la langue orale ordinaire, il semble bien qu'on ait un continuum de variétés proches, dont chacune constitue un patrimoine héréditaire transmis dans tel ou tel groupe socio-ethnique.

Ce qui est quasiment absent des situations de communication ordinaires, jusqu'à une époque récente, c'est le français ordinaire, familier, « populaire », de la métropole. C'est que l'île, en raison de son éloignement de la métropole et de sa relative autarcie, est restée longtemps sans contact avec le français ordinaire en usage en France, qu'elle ne découvrira que tardivement, quand les échanges de population dans les deux sens se seront intensifiés.

Si on rencontre le registre familier du français de la métropole aujourd'hui, notamment chez les jeunes, c'est qu'il a été importé récemment, et cela est dû essentiellement aux mouvements de population et à deux vecteurs majeurs, l'école (particulièrement les lycées) et les médias.

LA DYNAMIQUE ACTUELLE

Si les pratiques se modifient sous nos yeux, il en va de même des représentations de la communauté qui évoluent vers moins de

rigidité, bien que le français reste largement assimilé à la réussite et à la modernité, le créole à la tradition et à la proximité.

Aujourd'hui, avec l'urbanisation et la massification de l'enseignement, le nombre d'unilingues créolophones diminue et la très large majorité des Réunionnais a au moins une compétence passive en français.

L'évolution se fait par mutations, moins sur le mode de la transition que sur celui du télescopage des modèles et la rencontre ne se fait pas toujours de façon harmonieuse entre les modèles traditionnels et les modèles importés de la modernité métropolitaine et plus largement occidentale souvent réduite à sa dimension consumériste.

La situation est certainement plus floue, plus complexe et plus fluctuante que ne le disent la plupart des observateurs. Elle n'est pas figée, on y décèle des tendances contradictoires, selon qu'on se situe en milieu urbain ou rural, dans les milieux populaires, dans la classe moyenne ou dans la bourgeoisie. On distingue une tendance au repli sur une créolité quelque peu fantasmée, notamment chez les plus âgés et en milieu rural, à côté d'une tendance à la « métropolisation » chez les jeunes urbains surtout, ce qui n'empêche pas l'émergence, entre ces pôles extrêmes, d'autres modèles, essentiellement dans la classe moyenne (Watin, 2000).

Aujourd'hui, c'est l'ensemble de la population qui accède à l'école, au collège et, peu à peu, au lycée. Mais la population lycéenne, pas plus que la population dans son ensemble, n'est homogène du point de vue de sa langue première et les représentations qui en sont données pèchent toutes par excès de simplicité, dans un sens ou dans l'autre. Après avoir longtemps nié la spécificité linguistique de la population scolaire, les responsables de l'Éducation Nationale à La Réunion tentent de mettre en place un enseignement « en milieu créolophone » au moment même où se modifient les politiques linguistiques familiales, comme le montre une enquête récente de l'INSEE (Chevalier et Lallement, 2000) qui révèle que, sur cinq mères réunionnaises créolophones, quatre seulement choisissent aujourd'hui de transmettre le créole à leurs enfants, ce que confirmait récemment un mémoire de maîtrise sur les politiques linguistiques des familles réunionnaises (Crémieux, septembre 2000), où il apparaît que dans les classes moyennes, la tendance majoritaire des mères est d'imposer le français à leurs enfants, dans le but de favoriser leur réussite scolaire et sociale.

En dehors de ce mémoire et de l'enquête de l'INSEE³, aucune observation d'envergure n'a, semble-t-il, pour l'instant, tenté d'éclairer la très ambiguë et très problématique notion de « langue maternelle » qui, dans l'usage qui en est fait, renvoie à des réalités diverses, allant de la L1 (langue première) à la langue d'origine, ou ancestrale, en passant par la langue du cœur.

L'existence de parlers jeunes nous rappelle qu'il est temps aujourd'hui d'aborder la question de la L1 dans toutes ses nuances, en faisant usage d'outils plus qualitatifs que par le passé. Les lycéens, puisque c'est d'eux qu'il est question, peuvent certes être catégorisés grossièrement comme bilingues, créolophones franco-phones natifs (voir les enquêtes en milieu scolaire), mais cela ne nous dit pas grand-chose de leur compétence langagière effective, ni de la représentation qu'ils en ont.

Ce qu'on appellera leur L1 est en fait une réalité complexe et mal connue, qui peut être constituée d'une ou de plusieurs variétés endogènes de créole et/ou de français. On pourrait dire de ces variétés endogènes qu'ils les parlent, mais sans savoir en parler, du fait qu'ils n'ont développé sur elles aucune réflexion métalinguistique. D'elles, ils n'ont qu'une représentation subjective, idéologique et affective. Aussi pourrait-on envisager de les aider à mieux connaître leur L1 dans toute sa complexité et pour cela d'orienter les recherches sur le sous-système de variétés qui constitue leur patrimoine linguistique de départ, enrichi, au contact des éléments qui en sont les vecteurs, d'éléments empruntés au français central, notamment au français ordinaire auquel ils sont aujourd'hui massivement exposés.

Que savons-nous, plus particulièrement, de l'exposition des lycéens aux registres familiers du français central ? Les travaux de J. Simonin, M. Watin et E. Wolff sur l'émergence d'un espace public à La Réunion désignent le milieu lycéen comme un terrain d'observation de nouvelles « façons de vivre » et de nouvelles « façons de parler ». La plupart des lycéens d'aujourd'hui ont des parents qui n'ont pas connu le lycée, ni même souvent le collège. La culture lycéenne qu'ils découvrent, mise en place par leurs

3. Malgré tout l'intérêt qu'elle présente, elle se fonde sur une confusion entre langue maternelle et langue parlée habituellement entre parents et enfants. Ces deux réalités se recoupent le plus souvent, mais pas toujours, comme le montrent des observations fines. Par ailleurs on peut trouver dans une famille réunionnaise deux « langues maternelles », en fait la L1 du père et la L1 de la mère, quand d'autres acteurs – grand-mère, « marraine », tante – ne jouent pas un rôle important dans l'éducation des enfants.

prédécesseurs dans les années 70, mais surtout 80, 90, est en rupture, sinon en conflit, avec la culture familiale, plus traditionnelle, plus repliée sur les valeurs de la société créole.

Au lycée, comme au collège mais en référence à d'autres modèles, le français et le créole se côtoient. Et si les enseignants imposent le français en cours, les élèves imposent le créole dans la cour de récréation, dans les couloirs, le réfectoire et même dans les locaux de « la vie scolaire » et, selon le degré de tolérance des enseignants, partiellement, en classe.

La spécificité du lycée tient à la proportion d'enseignants d'origine métropolitaine, beaucoup plus importante qu'au collège et par voie de conséquence au poids symbolique du modèle métropolitain, véhiculé par les enseignants, mais aussi par les élèves métropolitains ou ayant séjourné en métropole ou à l'extérieur de l'île. Une enquête menée en 1998-99 dans trois classes d'un lycée de Saint-Denis avait révélé l'importance numérique des élèves métropolitains, renforcée par celle des lycéens réunionnais ayant une expérience de la métropole : sur 78 lycéens interrogés, 26 avaient vécu plus d'un an en métropole (Bavoux, 2000, p. 11). L'enquête avait mis en lumière cette réalité : l'exposition des lycéens réunionnais à la culture et aux pratiques langagières ordinaires de la métropole.

Toutes ces observations vont à l'encontre de la représentation diglossique traditionnelle ou du moins sont inanalysables en termes de système diglossique. Qu'est-ce à dire ? Que les lycées ne fonctionnent pas sur le même modèle sociolinguistique que l'ensemble de la communauté réunionnaise ? Qu'ils préfigurent la société de demain ? Que les représentations sont en retard sur les réalités ? Qu'elles en sont une mauvaise traduction ? Ou tout cela à la fois ?

On pourrait, tant du point de vue des pratiques que de celui des représentations, énumérer un certain nombre de facteurs qui concourent à assouplir le rapport diglossique : les actions menées en vue de l'aménagement de la langue créole (une graphie qui se stabilise, des productions écrites, une certaine reconnaissance du créole dans les médias, en milieu scolaire, au théâtre, dans la chanson), cependant que le français se popularise, occupant une place de plus en plus importante en situation d'oralité informelle dans les différents types de discours mélangé.

Faut-il alors parler de continuum ? Le modèle, imposé à La Réunion par M. Carayol et R. Chaudenson, présente l'avantage

d'offrir une représentation de la variation du français et de celle du créole et de souligner le caractère flou de la frontière interlinguistique. Il intègre les variétés intermédiaires et les zones de contact. Mais, outre qu'il présente un caractère linéaire qui ne reflète pas fidèlement la réalité du mélange discursif, il tend à gommer la réalité du rapport hiérarchique qui existe encore entre les deux langues. On peut enfin lui reprocher de ne pas rendre compte de la dynamique de la situation, particulièrement évolutive.

Ce qui apparaît dans les enquêtes auprès des jeunes, c'est une vision assouplie du contact français-créole. Le français est perçu par eux comme la langue de la réussite scolaire et sociale (bien que ce credo commence à être contesté dans les familles), le créole comme la langue de l'identité familiale et de la connivence, mais on constate aussi que le français occupe une place à côté du créole, ou plutôt mêlé au créole, dans le groupe de pairs. Le français familial vient alors enrichir les variétés endogènes dans les situations de communication familiales et ludiques. Il devient, mêlé aux variétés endogènes, un élément d'identification dans la culture juvénile.

LES PREMIÈRES OBSERVATIONS D'UN REGISTRE FAMILIER DE FRANÇAIS AU LYCÉE

Les premières enquêtes sur les parlars jeunes nous ont apporté leur lot de surprises en révélant chez les jeunes Réunionnais une relative maîtrise des registres familiers du français de la métropole. C'est cette découverte qui nous a conduite à envisager des observations de leurs pratiques langagières spontanées. D'un point de vue méthodologique, plusieurs postes d'observation pouvaient être envisagés. Certains, comme la presse juvénile et les émissions jeunes des radios, présentent un intérêt limité, n'étant pas massivement investis par les jeunes. Les animateurs sont souvent d'« anciens jeunes » dont le discours n'est souvent que la mise en scène artificielle et partiellement fausse d'un parler jeune reconstruit.

Par contre le terrain lycéen reste une mine d'observations inépuisable, bien qu'il ne soit pas aisé de surprendre (et d'enregistrer !) une conversation spontanée entre jeunes. Mais on sait que chaque type d'enquête ou d'observation introduit un ou plusieurs biais qui peuvent être maîtrisés, à condition qu'on les prenne en compte.

Mais avant de présenter les résultats de l'observation conduite dans deux classes de première d'un lycée de Saint-Denis, rappelons

que, dans l'enquête préalablement faite dans le même lycée (Bavoux, 2000), on avait recueilli, parmi les formes stigmatisées, des mots et des locutions empruntés aux parlers jeunes de la métropole, d'ailleurs répertoriés dans des dictionnaires de parlers jeunes de France, les plus fréquents étant :

à donf : à fond (PM)⁴, bouger : partir, faire qqchose (PM), chanmé : méchant, enculé : insulte, même sens qu'en français familier (ST), enculé de ta race, variante du précédent, flasher : avoir le coup de foudre, devenir fou (PM), meuf : femme, fille (PM), m'en nef (j' m'en nef) : je m'en fiche, N.T.M. : insulte, de : nique ta mère (PM), ouf : fou : t'es ouf ! (PM), relou : lourd, pesant (ST), s'y va (zi va) : vas-y (PM), teuf : fête (PM), thon : fille laide (PM).

Avaient également été présentées comme « jeunes » des formes empruntées à des variétés moins « branchées », plus anciennes ou plus répandues de français, qu'on trouve dans des dictionnaires de français central affectées de la marque *Fam.* (*familier*) ou *Pop.* (*populaire*), signe d'une différence, voire d'un décalage, entre les parlers jeunes réunionnais et métropolitains :

je l'emmerde : (dans PR emmerder (qqn) *Fam.* tenir pour négligeable), va te faire foutre : (dans PR *Fam.*), vieux : père (dans PR *Pop.*), zozo : imbécile (dans PR *Pop.*)

Contrairement à l'enquête dont il vient d'être question, l'observation ne vise pas les représentations que les lycéens ont de leur parler. Elle vise leurs pratiques, ou plutôt un aspect de leurs pratiques linguistiques dans le cadre particulier d'une interaction. Ce cadre est celui de la classe, dans un groupe-classe de 27 élèves de Première S et dans un groupe-classe de 29 élèves de Première GE. L'enseignant, professeur principal du premier groupe, professeur de français du deuxième groupe, pose la même question oralement et demande aux élèves d'y répondre en 10 lignes. La question est la suivante : « En quoi vos pratiques quotidiennes et hebdomadaires ont-elles changé en première ? »

Les réponses du premier groupe, dont la longueur moyenne est de 10 lignes, forment un corpus A d'environ 270 lignes, soit 2 700 mots. Les réponses du deuxième groupe, dont la longueur moyenne est de 8 lignes, forment un corpus B d'environ 230 lignes, soit 2 300 mots.

4. PM : MERLE, P., *Le dico du français qui se cause* ; ST : SEGUIN, B. et TEILLARD, F., 1994, *Les Céfrais parlent aux Français. Chronique de la langue des cités* ; PR : Petit Robert.

Dans un premier temps, nous avons relevé dans les corpus A et B toutes les formes qui nous paraissaient relever ou pouvoir relever d'un registre familier de français. Ce sont ces deux corpus qui sont présentés en annexes. Nous ne les distinguons pas dans l'analyse, les deux groupes-classes ne présentant pas, de notre point de vue, de spécificité remarquable.

Pour analyser les formes supposées empruntées au registre familier français, nous nous sommes munie d'outils qui présentent les inconvénients habituels, bien connus des lexicographes, qui seront rapidement évoqués plus loin. Nous avons pris le *Petit Robert* (PR) comme ouvrage de référence pour vérifier que les lexicographes du français central avaient bien enregistré telle forme du corpus et pour vérifier aussi quelle marque d'usage ils lui avaient affectée. Si la forme n'est pas enregistrée par le PR, nous allons la chercher dans des dictionnaires de parlers jeunes, P. Merle, *Le dico du français qui se cause* (PM) et B. Seguin et F. Teillard, *Les Céfrans parlent aux Français. Chronique de la langue des cités* (ST).

Nous présentons ici les formes étudiées, suivies de leur sens dans le contexte, puis de la mention du nom du dictionnaire dans lequel il se trouve attesté et de la marque d'usage que le dictionnaire lui affecte. Une attention particulière sera portée à la valeur des marques d'usage et à leur utilisation dans le PR. Leur valeur, qui est explicitée dans la partie « Présentation du dictionnaire », sera rappelée ici :

- *Fam.* : *familier* : usage parlé et même écrit de la langue quotidienne : conversation, etc. ; mais ne s'emploierait pas dans les circonstances solennelles.
- *Pop.* : *populaire* : qualifie un mot ou un sens courant dans la langue parlée des milieux populaires (souvent argot ancien répandu) qui ne s'emploierait pas dans un milieu social élevé.
- *Vulg.* : *vulgaire* : mot, sens ou emploi choquant (souvent familier (*Fam.*) ou populaire (*Pop.*), qu'on ne peut employer dans un discours soucieux de correction, de bienséances, quelle que soit la classe sociale).

La critique que fait F. Gadet (1997) de la définition même des adjectifs « familier » et « populaire » traditionnellement utilisées par les dictionnaires de langue, définition qui inclut un jugement social qui pénalise les milieux dits populaires, considérés comme naturellement et uniquement plus vulgaires que les autres milieux, garde toute sa pertinence. Ce qui nous intéresse ici, c'est de cerner,

au-delà de la formulation critiquable des marques d'usage, la variété ordinaire de français, partie intégrante du français central⁵.

Nous avons relevé dans le corpus des items, croyant intuitivement qu'ils appartenaient à cette catégorie, mais, après vérification, il nous est apparu qu'ils étaient décrits comme des emplois figurés de mots ou de locutions dont le sens premier ou le sens le plus courant est concret. *Fig.* ne marque donc pas un usage social, tout au plus désigne-t-il un usage lié aux situations d'oralité. Il s'agit, dans le corpus, des unités suivantes :

- De là à : français courant (dans PR *Fig.* *De là à prétendre qu'il est infaillible, il s'en faut*)
- Dose (quelle) : français courant (dans PR *Fig.* quantité : *Quelle dose de courage !*)
- Enfoncer qqn : maltraiter, dénigrer qqn (dans PR. *Fig.* dénigrer, ravalier qqn : *Elle cherchait à l'enfoncer*)
- Largué (être) : perdre pied, ne pas suivre (dans PR *Fig.* ne pas parvenir à suivre : *Dès le troisième cours j'ai été largué.*)
- S'accrocher : ne pas abandonner (dans PR *Fig.* ne pas céder : *Il faut s'accrocher !*)

Ces formes, n'étant pas considérées comme familières par PR, ne peuvent pas être prises comme des preuves d'une quelconque maîtrise des registres familiers, mais elles montrent une (au moins relative) maîtrise d'emplois figurés de mots du registre courant.

Les formes qui suivent sont toutes décrites par PR comme « familières » ou « populaires », voire « vulgaires ».

- Bosser : travailler en classe, étudier (dans PR *Pop.* travailler dur)
- C'est mon truc : j'aime ça (dans PR *Fam.* *C'est pas mon truc : je n'aime pas cela*)
- C'est sacré : c'est très important (dans PR *Fam.* digne d'un respect absolu : *Son sommeil, c'est sacré !*)
- Cool : facile, décontracté (dans PR *Fam.* calme et détendu : *il a des parents cool*)
- Copine : petite amie d'un garçon (PR *Fam.* compagne, petite amie (d'un homme, d'un garçon) : *C'est sa petite copine*)

5. Nous aurions souhaité, à l'instar de F. Gadet, n'utiliser, dans cet article, que la notion de « français ordinaire » que nous jugeons pleinement justifiée. Mais le recours que nous faisons aux dictionnaires et à leurs marques d'usage nous oblige à utiliser plusieurs termes qui ne sont pas exactement synonymiques : français ordinaire, français familier, français populaire, français vulgaire.

- **Décompresser** : se détendre (dans PR Fam. relâcher sa tension nerveuse)
- **Des fois** : quelquefois (dans PR Pop. parfois, quelquefois)
- **Emmerdant** : pas sympa (dans PR Fam. embêtant, ennuyeux)
- **Faire chier** : embêter, ne pas être sympa (dans PR Fig. et vulg. causer des ennuis, faire souffrir)
- **Faire avec** : se résigner (dans PR Fam. : se débrouiller avec ce qu'on a, confirmé par PM)
- **Flancher** : perdre ses moyens, s'effondrer (dans PR Fam. céder, faiblir : *il a flanché au dernier moment*)
- **Gars** : garçon (dans PR Fam. garçon, jeune homme)
- **Gueuler** : (dans PR Fam. : faiblir, lâcher pied : *les troupes ont flanché, reculé*)
- **Infos** : bulletin d'informations télévisé ou à la radio (dans PR Fam. : *les infos télévisées*)
- **Mater** : regarder, s'intéresser à (dans PR, mater Fam. : lorgner, reluquer, zieuter : *Je mate : personne.*)...
- **Paumé (être)** : perdu (dans PR Fam. perdu, égaré)
- **Pote** : copain (dans PR Pop : ami, copain fidèle : *T'es mon pote.*)
- **Question + nom** : à propos de + nom (dans PR Fam. *Moins occupée de la question église, de l'église*)
- **Rater un cours** : manquer un cours (PR Fam. manquer : *ça n'a pas raté !*)
- **S'en foutre** : s'en moquer (dans PR Fam. ne pas s'en soucier : *Il s'en fout complètement*)
- **Stresser** : angoisser (dans PR Fam. si intransitif : *On bosse parce qu'on stresse.*)
- **Télé** : télévision (dans PR Fam.)

Des formes jeunes, qui n'avaient pas été stigmatisées dans l'enquête préalable, apparaissent dans les productions écrites :

- **Bouger** : sortir pour se distraire (PM : même sens)
- **Mettre la pression** : causer du tourment, du tracas, du stress (PM : même sens)
- **Pression** : stress, angoisse (PM : même sens)

Il est difficile d'apprécier l'importance quantitative de ces emprunts au français central ordinaire et aux parlers jeunes de métropole, mais leur présence est un nouvel indice, après celui des parlers jeunes lycéens, de l'évolution de la situation réunionnaise. Des travaux ultérieurs tenteront de préciser leur valeur.

Quelques nuances doivent être rapidement ajoutées au tableau qui vient d'être dessiné. D'abord, sur le plan méthodologique, on doit formuler une réserve à propos de certaines formes supposées empruntées au français central, mais dont on doit se demander si elles ne trouvent pas un équivalent en créole. Une étude précise serait à faire sur chaque mot. Cependant, notre expérience du terrain réunionnais nous porterait à dire que dans les mots relevés précédemment, il n'en est pas qui aient pu transiter par le créole (c'est l'inverse qui se produit le plus souvent, par ex. *bouger*, *cool*, *faire chier* qui sont passés en créole). Il se peut que *gars*, qui est très employé en créole aujourd'hui, soit venue du créole, soit se trouve renforcé par la présence d'un équivalent en créole.

Ajoutons, pour nuancer notre propos, que la frontière entre les variétés importées de français et la variété endogène n'est pas plus nette dans ces productions d'élèves qu'ailleurs. Dans le français qu'ils utilisent pour communiquer avec l'enseignant, un français qui, *a priori*, devrait rester proche de la variété standard, on relève au moins cinq régionalismes lexicaux, dont on peut se demander s'ils sont, dans cette situation précise, d'un emploi conscient ou inconscient :

- Or que : alors que
- Sinon ça : sinon
- Sortir se promener : aller se promener.
- École : cours, sens très large
- Boutique : épicerie

Précisons également qu'il n'y a pas non plus de frontière très nette entre le français ordinaire et le français scolaire, qui apparaît ici dans le vocabulaire et la phraséologie : *être nul*, *être toujours aussi nul*, *être largué*, *s'en sortir (en maths)*, *histoire-géo*, *les résultats ne suivent pas ...*

Enfin, une étude plus poussée s'intéresserait à des mots, à des locutions, à des sens particuliers, non répertoriés dans les ouvrages de référence consultés. C'est le cas en particulier de :

Gérer (dans un sens fig. non répertorié), *passer du temps devant* (la télé), *au niveau de* (dans un sens fig. non répertorié), *J.T.* : journal télévisé, *un minimum* : le moins possible (PR ne relève que le *mininum* dans ce sens)

UNE GESTION DÉCRISPÉE DU PLURILINGUISME

On connaît mal la compétence plurilingue, plurivariétale et polylectale⁶ des lycéens réunionnais et on sait mal comment ceux-ci gèrent leur plurilinguisme. Les premières enquêtes et observations en milieu lycéen nous ont cependant fourni un ensemble quelque peu hétérogène de représentations des parlers jeunes et de spécimens de jargon scolaire utilisable dans les interactions élève-enseignant. Le parler jeune stigmatisé dans la première enquête revêt un caractère de vulgarité voulue (de nombreuses insultes et de nombreux gros mots) et il se mélange au créole, alors que dans les productions recueillies, le créole est pratiquement absent et le français ordinaire apparaît spontanément.

En rapprochant les résultats de l'enquête et ceux de l'observation, on peut proposer l'analyse suivante : dans les parlers jeunes utilisés entre pairs en milieu lycéen et dans la langue utilisée en classe dans une interaction élève-enseignant à caractère peu formel, on peut commencer à mesurer l'importance des emprunts au français ordinaire de métropole. Ces emprunts sont les indices d'une évolution de la situation de diglossie, ils indiquent la présence du français ordinaire et de variétés de français branché, à côté du créole, dans la communication informelle et également sa présence dans des interactions en français, là où on attendait un français scolaire maladroit ou guindé. Le français acquiert une valeur identitaire dans les parlers jeunes, mêlé au créole. Au lycée, dans les interactions de la classe, il a une valeur instrumentale et apparaît sous deux variétés au moins, la variété standard scolaire (celle que l'enseignant souhaite trouver dans les copies) et la variété ordinaire (ce terme est décidément beaucoup plus satisfaisant que ses équivalents) dont l'école est, avec les médias, un vecteur.

Observe-t-on à La Réunion des indices d'autres évolutions ou de tendances antithétiques des tendances signalées ici ? Les actions développées depuis peu en faveur de l'aménagement de la langue créole et d'une place plus importante notamment en milieu scolaire vont-elles dans un sens opposé ?

Si tant est que la question ainsi posée a un sens, on y répondra par la négative : la promotion du créole, l'amélioration de son

6. Nous utilisons l'adjectif *polylectal* pour renvoyer à plusieurs *lectes*, et nous donnons à *lecte* un sens générique, qui inclut *variété* et *parler*... Cet emploi doit être distingué du concept élaboré par Berrendonner, Le Guern et Puech (1983).

statut, n'invalident pas et ne risquent pas d'invalider la tendance observée chez les lycéens qui n'est pas une tendance à la perte du créole, mais plutôt au dépassement du clivage diglossique, à la décrispation.

BIBLIOGRAPHIE

- BAGGIONI, D., « Dalons et paumés de la créolo-francophonie réunionnaise ou de la difficulté à vivre sans conflit la diglossie franco / créole dans un D.O.M. », in *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, FRANCARD, M. (éd.), Actes du colloque de Louvain-la-Neuve 10-12 novembre 1993, vol. II, 1993, p. 95-107.
- BAVOUX, C., « Existe-t-il un parler jeune à La Réunion ? Compte rendu d'une enquête auprès de six groupes d'élèves et d'étudiants », *Etudes Créoles* n° XXIII-1, 2000, p. 9-27.
- BAVOUX, C., « Les parlers jeunes comme indice d'une évolution de la diglossie réunionnaise », Actes du Colloque *France, pays de contacts de langues*, 09-10 novembre 2000, Université de Tours, à paraître.
- BENIAMINO, M. et BAGGIONI, D., « Le français, langue réunionnaise », in *Le français dans l'espace francophone*, DE ROBILIARD, D. & BENIAMINO, M. (dir.), Paris : Champion, 1993, p. 151-172.
- BENIAMINO, M., *Le français de La Réunion. Inventaire des particularités lexicales*, Edicef/AUPELF-UREF, 1996.
- BERRENDONNER, A., LE GUERN, M. et PUECH, G., *Principes de grammaire polylectale*, Paris : P.U.F., 1983.
- BILLIEZ, J. (éd.), *LIDIL*, n° 19, « Les parlers urbains », 1999.
- BOUTAN, P. (coord.), « Et le langage des jeunes ? », *Le français aujourd'hui* n° 124, *La langue et ses représentations*, décembre 1998, p. 34-42.
- BRETEGNIER, A., *Sécurité et insécurité linguistique. Approches sociolinguistique et pragmatique d'une situation de contacts de langues : La Réunion*, Thèse N.R., Université de La Réunion / Université Aix-Marseille I, 1998.
- CARAYOL, M. et CHAUDENSON, R., « Diglossie et continuum linguistique à La Réunion », in *Les Français devant la norme*, GUEUNIER, N. et alii, Paris : Champion, 1978, p. 175-189.
- CARAYOL, M. et CHAUDENSON, R., « Aperçu sur la situation linguistique de La Réunion », *Cahiers du Centre Universitaire de La Réunion*, n° 3, 1973, p. 1-44.
- CELLIER, P., « Dysglossie réunionnaise », *Cahiers de praxématique* n° 5, 1985, p. 45-64.
- CHAUDENSON, R., « Essai d'analyse implicationnelle d'un continuum linguistique français-créole », in *Plurilinguisme. Normes, situations, stratégies*, WALD, P. et MANESSY, G., Paris : L'Harmattan, 1979, p. 129-172.
- CHAUDENSON, R., *Le lexique du parler créole de La Réunion*, Paris : Champion, 2 volumes, 1974.
- CHAUDENSON, R., *Des îles, des hommes, des langues*, Paris : L'Harmattan, 1992.
- CHEVALIER, F. et LALLEMENT, A., « Le créole en régression comme langue maternelle », *Economie de La Réunion*, revue INSEE n° 104, 2000, p. 8-10.
- CREMIEUX, S., *Aspects des politiques linguistiques familiales. Comment le créole et le français sont-ils perçus et gérés par les parents réunionnais ?*, Mémoire de maîtrise en Lettres Modernes, Université de La Réunion, 2000.
- CONEIN, B. et GADET, F., 1998, « Le 'français populaire' de jeunes de la banlieue parisienne, entre permanence et innovation », in *Langue des jeunes*, ANDROUTSOPOULOS, J. K. et SCHOLZ, A. (éds.), Paris : Peter Lang, 1998, p. 105-123.

- DERHY, Y., *Le vocabulaire de l'extrême*, Mémoire de maîtrise en Lettres Modernes, Université de La Réunion, 1997.
- DUPUIS, R., « Les parlers jeunes de La Réunion. L'exemple de groupes de jeunes musiciens du Sud de l'île », *Etudes Créoles*, n° XXIII-1, 2000, p. 28-46.
- FIOUX P., « Pratiques linguistiques d'un public lycéen à La Réunion : observation d'après enquête pour une critique de la terminologie courante », *Etudes Créoles*, n° XVI-2, 1993, p. 84-95.
- GADET, F., 1997, *Le français ordinaire*, Paris : A. Colin, 1997.
- GADET, F., *Le français populaire*, Paris : PUF, Coll. « Que sais-je ? », 1992.
- GOUDAILLER, J.-P., *Comment tu tchatches !*, Paris : Maisonneuve et Larose, 1997.
- MELLIANI, F., « Le métissage langagier comme lieu d'affirmation identitaire. Le cas de jeunes issus de l'immigration maghrébine en banlieue rouennaise », *LIDIL*, n° 19, 1999, p. 59-77.
- MERLE, P., *Le dico du français qui se cause*, Toulouse : Milan, 1998.
- NEU-ALTENHEIMER, I., MARIMOUTOU, J.-C. C. et BAGGIONI, D., « Névrose diglossique et choix graphiques (« ç » en catalan et « k » » en créole de La Réunion) », in *Cuisines / identités*, BAGGIONI, D. et MARIMOUTOU, J.-C. C., URA 1041-publications de l'Université de La Réunion, 1988, p. 159-177.
- SEGUIN, B. et TEILLARD, F., *Les Céfrans parlent aux Français. Chronique de la langue des cités*, Paris : Calmann-Lévy / Point-Virgule, 1994.
- SIMONIN, J. et WOLFF, E., « Ecole et famille à La Réunion : un lien problématique », *Revue Française de Pédagogie*, n° 100, 1992, p. 35-45.
- SIMONIN, J. et WOLFF, E., « Scolarisation et espace de qualification à La Réunion : problématique et enjeux », *Etudes Créoles*, n° XVI, 1993, p. 70-83.
- WATIN, M., « Une sociologie embryonnaire », *AKOZ /Espace Public*, n° 8, juillet 2000, p. 26-27.
- WOLFF, E., *Lycéens à la Une. La presse lycéenne à La Réunion*, St André de La Réunion : Océans Éditions, 1998.

ANNEXE

CORPUS A (Première S)

je ne mate pas les gars

la radio diffuse les infos à 6h30

je suis aussi plus fatiguée et je suis souvent plus larguée, je n'arrive pas à suivre totalement

je trouve que je suis toujours aussi nulle qu'avant, je regarde moins la télé

un changement s'est fait ressentir surtout au niveau des devoirs

je trouve que Mme X et Mme Y sont de bons professeurs mais qui enfoncent les élèves lorsqu'ils n'ont pas fait ou réussi un exercice quand j'étais en seconde, je bossais pas trop

quelle dose de travail !

je passe moins de temps devant les jeux vidéo qu'avant

je ne regarde pas vraiment la télé, juste le J.T. de temps en temps

je me suis mise au bad pour décompresser

je dois avouer que je lis un minimum pour mieux travailler les matières scientifiques

j'espère que je pourrai m'accrocher toute l'année

c'est la première fois que je me mets à bosser autant en français et en histoire géo

CORPUS B (Première GE)

quand je suis arrivé, j'étais pommé
cette année je ne peux plus sortir avec les potes
ma mère me dit de faire mes devoirs et franchement des fois ça
m'énerve
lire c'est mon truc
je regarde le J.T. tous les matins
il y a le bac de français et d'hist-géo, ça fait beaucoup de choses à gérer
ça met la pression inutilement
en première il y a plus la pression
en seconde, j'avais le temps de tout faire, bouger la nuit
même si je ratais un cours j'avais la moyenne
je vois de moins en moins ma copine
la prof d'anglais me fait chier
la prof d'anglais est emmerdante
faut faire avec
mon père qui gueule tout le temps
je bosse plus qu'avant
il faut bosser plus
quand je suis en cours je stress quelquefois
je suis un peu plus stressé
en seconde c'était cool
je m'en fous parce que je pense plutôt à ma réussite
mais de là à nous traiter d'animaux !
il y a qu'un prof qui me stop
à mon goût, il y a un peu trop de mâles dans la classe (?)
et surtout je continue à lire PC Expert (c'est sacré !)
en seconde je passais mon temps devant la télé
question famille je n'ai aucun problème
même si j'apprends mes devoirs, au devoir je flanche